



Charte sanitaire Marseille Provence Safe Welcome



CHARTE SANITAIRE MARSEILLE PROVENCE SAFE WELCOME

L'établissement :

Adresse :

Représenté par M/Mme :

Fonction :

Adhère à la charte sanitaire
Marseille Provence Safe Welcome
initiée par l'Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de
Marseille et s'engage à ses côtés en respectant :

CHARTRE SANITAIRE MARSEILLE PROVENCE SAFE WELCOME

- 1 - Les mesures préconisées par l'Agence Nationale de Santé Publique en matière de gestes barrières
- 2 - L'application des règles de distanciation sociale
- 3 - La mise en œuvre des chartes promulguées par les instances professionnelles (FNHPA, UMIH, GNC, Gîtes de France, ...)
- 4 - La présence, dans chaque structure, d'un(e) référent(e) sécurité sanitaire au fait des procédures et des protocoles, et qui portera à la connaissance de l'ensemble du personnel les mesures à respecter
- 5 - La diffusion et la mise à disposition de toutes les informations sanitaires indispensables : marins pompiers, services médicaux, hôpitaux, centres de dépistage, urgences ...
- 6 - L'établissement de règles de conduite en cas de suspicion Covid-19 : disposer d'un protocole précis en ce qui concerne les employés qui pourraient montrer des signes d'infection au Covid-10 et appliquer ces protocoles sans délai « dans la mesure du possible », ces protocoles doivent aussi être appliqués aux clients en cas de doute ou de symptômes respiratoires évidents.

Fait à :

Le :

Signature du représentant de l'établissement*précédées de la mention « lu et approuvé »*